Tarifs saison 25-26

La cotisation comprend :

- 1. Une cotisation de base dont le montant est fixe
- 2. Une cotisation supplémentaire annuelle dont le montant dépend des activités choisies

1. La cotisation de base

Son montant s'élève à 50€ /an et comprend :

- la licence fédérale (FFRS) et incluant une assurance accident corporel et responsabilité civile
 - le fonctionnement de l'association RSPA

2. Cotisation supplémentaire annuelle à ajouter pour chaque activité choisie :

- 1	Les activités pratiquées en plein air et animées par des bénévoles	15€
	(Activ'mémoire, balade, rando, pétanque)	
-	Les activités en salle et animées par des bénévoles	40€
	(danse de salon, danse en ligne , Yoga,)	
-	Les activités animées par des professionnels	
	 Gym douce, Gym, 	70€
	 Pilâtes, Stretch- bien être 	90€
-	Les activités	
	 Tennis (licence FFT et location terrain) 	115€
	Qi Gong	70€
	 Jeux de société 	15€

Ne sont pas inclus dans ces tarifs les frais de déplacements vers le lieu de l'activité